 Déclaration préalable au CTSD d’ajustements de rentrée 2019

Monsieur l’inspecteur d’Académie,

Madame la secrétaire générale,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L’an passé, lors de la rentrée scolaire, c’était le feu au sens propre comme au sens figuré dans notre département, avec l’incendie criminel de l’Ecole de Saint Sever, et dans l’Education Nationale, en général avec un Ministre qui n’a eu de cesse de souffler sur les braises tout au long de l’année scolaire. Il semblerait que depuis le mois de juillet le ton de M. BLANQUER ait changé avec un discours appuyé sur le dialogue social avec les organisations syndicales. Enfin, il serait temps ! Cela fait maintenant plus de deux ans que le SE-Unsa au sein de sa fédération Unsa Education martèle qu’il faut travailler autrement en dialoguant avec les personnels pour ne pas mettre ces derniers dans une situation de tension maximale qui pourrait conduire à mettre l’École en panne. À cette rentrée, le ministre ouvre manifestement des espaces de dialogue. Le SE-Unsa accueille favorablement ce changement de méthode et de ton. Le SE-Unsa s’en saisira, suivra de près tous les dossiers, étape par étape, sujet par sujet et jugera du changement de ton et de méthode à partir de faits et de mesures concrètes. La liste des améliorations que l’Unsa Education souhaite voir se concrétiser est longue :

* Plus de transparence sur les finalités pédagogiques des évaluations CP/CE1, sans en faire un outil de communication politique mais en les laissant au rang d’outil pédagogique pour les équipes. Reconduction du temps dégagé pour saisir les réponses des élèves que nous avions obtenu l’année dernière et que nous avons peiné à faire appliquer dans notre département, faute de soutien de notre administration et des autres partenaires sociaux…
* Instauration d’une indemnité spécifique pour le contrôle continu du baccalauréat.
* Des moyens supplémentaires dans le cadre de la mise en place des PIAL : l’Unsa Education soutient l’école inclusive mais pas à marche forcée ni au détriment des AESH dont la situation financière demeure difficile malgré un statut qui tend à les stabiliser.
* Une vraie politique de GRH pour les personnels : ils ne peuvent plus être traités comme des numéros, comme des pions, de façon dépersonnalisée. Ils ont des besoins et des aspirations personnels et professionnels qui doivent trouver des réponses, des perspectives et de l’accompagnement.
* Une formation continue  tournée vers le développement des compétences et pas uniquement vers la diffusion des instructions officielles, une formation qui réponde aux besoins exprimés plus qu’aux commandes ministérielles.
* Une revalorisation des enseignants à la hauteur des retards accumulés depuis le début du quinquennat Sarkozy : L’Unsa Education ne se contentera pas du jeu de dupe de notre ministre sur l’annonce des 300€ bruts annuels. Ces 300 € correspondent à la suite de la mise en œuvre du protocole PPCR\*. Du point de vue individuel, il n’y aura rien de plus que ce qui était connu, c’est-à-dire rien de plus pour ceux qui n’auront pas d’avancement de carrière dans l’année. Signataire du protocole après deux années de négociations difficiles, l’Unsa Education surveille de près sa mise en œuvre, retardée d’une année après l’arrivée au pouvoir du président Macron. Cette information ne répond pas à la problématique de la revalorisation qui reste un vrai sujet. Indépendamment du contexte de la réforme des retraites, la rémunération des enseignants doit être revalorisée. La baisse de leur pouvoir d’achat est à combler de façon significative.

Nous pourrions rajouter d’autres mandats que l’Unsa Education portera pour tous les personnels comme pour l’Ecole et en priorité ses élèves qui sont au cœur de nos préoccupations. Nous espérons que cette amorce de dialogue social ne restera pas un simple effet d’annonce.

Au niveau départemental, l’Unsa Education a toujours reconnu le dialogue social local instauré par votre prédécesseur et que vous avez eu à cœur de pérenniser. Cependant, nous ne pouvons que déplorer encore une fois que ce comité technique d’ajustements se tienne au lendemain d’une rentrée où les mécontentements sont nombreux dans le département. Malgré la confiance que nous accordons à vos services, dont nous saluons le travail pour que cette rentrée soit techniquement réussie, force est de constater que dans nos écoles et dans nos établissements les motifs de contestations sont réels : il est rare de faire une rentrée du Conseil départemental dans un établissement où les personnels ne s’associent pas à cette réception pour faire entendre leur colère. Le collège Cel le Gaucher n’est pas le seul à faire une rentrée avec des suppressions ou des non créations de classes, pourtant nécessaires pour une qualité d’enseignement et d’apprentissage. Nous apportons notre soutien aux personnels des collèges d’Hagetmau et de Montfort en Chalosse. Certes, des classes remplies ne sont pas toujours des classes surchargées, allez vous nous rétorquer, mais le nombre d’élèves n’est pas le seul paramètre qui influe sur la difficulté d’exercice quand une Ecole se veut inclusive, bienveillante et porteuse de réussite pour tous les élèves et surtout les plus fragiles.

Dans les Lycées Généraux et technologiques et dans les Lycées professionnels landais, la rentrée des personnels enseignants et des équipes de direction et de vie scolaire est également compliquée par la mise en place des réformes du baccalauréat et de la voie professionnelle, avec des emplois du temps complexes, voire intenables et des effectifs qui explosent.

Nous demandons encore une fois que les documents nous permettant d’assumer notre rôle de partenaires sociaux ne nous soient pas communiqués la veille des instances, même si nous sommes conscients de la lourdeur de la tâche.

Dans le premier degré, les moyens restants pour cette rentrée ne nous permettront pas d’assurer une qualité d’encadrement partout où cela serait nécessaire. De plus, nous portons les inquiétudes de nos collègues de certaines écoles du Pays tarusate qui sont dans l’expectative d’un changement d’emploi du temps qui pourrait intervenir après la rentrée, faute de personnels pour assurer les TAP. Cette décision, si elle s’avérait validée par vos services mettrait en difficulté personnels, enfants et parents. De plus, elle contribuerait à fragiliser la politique des rythmes scolaires à 4 jours et demi qui reste une exception départementale et que nous soutenons à l’Unsa Education. Ce type de décisions ne peut se faire sans prendre en compte l’avis des enseignants.

 Sur cette question comme sur l’ensemble des dossiers éducatifs qui nous préoccupent, l’Unsa Education souhaite apparaître comme un interlocuteur fiable et exigeant qui a des propositions venant du terrain à faire valoir pour obtenir des améliorations concrètes pour un métier au quotidien difficile. Tous les leviers doivent être actionnés pour aller vers un climat scolaire apaisé, condition essentielle à la réussite des élèves et à l’épanouissement des personnels.

Merci pour votre écoute,

Elodie DARZACQ Mathilde GAILLARD Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK